**Comité Départemental de la Retraite Sportive**

**de VENDEE**

**PROJET ASSOCIATIF du CODERS VENDEE PARIS 2024**

1. **SITUATION DE LA STRUCTURE AUJOURD’HUI :**

Au 31 décembre 2020, le comité départemental de la retraite sportive de Vendée comptait 5637 adhérents (contre 7208 au 31/08/2020) : 3763femmes et 1874 hommes, soit un pourcentage d’environ 67% de femmes et 33% d’hommes cohérent avec la tendance nationale.

Au 31 août 2017, l’effectif était de 6589 adhérents, avec un pourcentage femmes-hommes équivalent à celui d’aujourd’hui. La diminution du nombre d’adhérents n’est pas due aux activités proposées par la fédération française de retraite sportive mais au coronavirus et aux mesures de confinement du premier semestre. Nos adhérents ne se sont pas précipités pour le renouvellement de leur licence en septembre 2020 car le virus très présent empêchait une projection sur l’année à venir.

La diminution est cependant extrêmement importante car elle atteint 22%.par rapport au 31/08/2020 et 14.40% par rapport au 31/08/2017.

Nous signalons que le comité de Vendée se place toujours au premier rang en nombre d’adhérents au niveau national.

Le comité départemental compte actuellement environ 382 licenciés disposant d’un brevet d’animateur fédéral (204 hommes et 177 femmes) et 42 accompagnants sportifs (27 hommes et 14 femmes).

156 licenciés ont commencé le cursus de formation (85 heures de formation) depuis début 2020 et le finiront en 2021. Pendant cette dernière mandature le nombre d’animateurs et de personnes en formation a fortement augmenté mais chaque année il y a des départs naturels liés à l’âge qu’il nous faut combler et d’autre part il est plus agréable pour les clubs de pouvoir se reposer sur un nombre d’animateur par activité plus conséquent.

Enfin le comité départemental contribue à la formation des animateurs puisque 5 instructeurs fédéraux dépendent de clubs vendéens.

A noter que le comité de Vendée prend intégralement les frais de formation à sa charge, excepté les frais de déplacements dont une partie est pris en charge par le comité régional des Pays de la Loire ; c’est notre principal poste de dépenses. Notre fédération nous verse des aides substantielles pour chaque animateur formé et nous sollicitons des aides auprès des organismes institutionnels pour boucler notre budget.

Par contre nous ne sommes pas implantés dans certaines zones, tout particulièrement le nord de la Vendée (Montaigu, Rocheservière) l’est (les Herbiers, Saint Fulgent, le sud est (Pouzauges, La Chataigneraie) et le sud ouest (Luçon). Ce sont des zones avec un point attractif plus urbanisé. Enfin ne passons pas à coté de Challans troisième ville de VENDEE. Un des objectifs de la prochaine olympiade sera de rechercher des implantations dans ces lieux.

Le site internet vient d’être relooké et nous chercherons avec l’appui des clubs de VENDEE à le faire vivre pour montrer notre dynamisme.

Enfin, nous ne pouvons passer sous silence la place des femmes au sein du CODERS 85 :

Le bureau est composé de 8 femmes et 4 hommes. Les fonctions principales, Président, Vice Président, Secrétaire et Trésorier sont partagées de façon équivalente entre homme et femme.

1. **OBJECTIFS POURSUIVIS** :

Nos objectifs pour ces quatre années :

* Dans un premier temps revenir au niveau de licenciés que nous avions avant la pandémie (+ de 7000) et peut être lors de la saison à venir en septembre 2021 envisager une remise exceptionnelle sur leur cotisation. Le manque d’activités sur la dernière saison justifierait cette remise.
* Relancer les effectifs des clubs en étant à l’écoute de tous et surtout en mettant en place de nouvelles activités
* Augmenter le nombre de clubs
* Maintenir l’offre de formation pour arriver à avoir en permanence un animateur pour 15 à 20 adhérents, ce qui serait un gage de sécurité dans la pratique de nos activités.
* Donner de l’ampleur au concept  « Sport-Seniors-Santé » mis en place par notre fédération et développer l’accueil des publics fragilisés
* Informer nos adhérents sur les bienfaits de la pratique des activités physiques dans de bonnes conditions, sur la santé et le vieillissement des seniors

.

.

**3-MOYENS A METTRE EN OEUVRE** :

1. **Développement** :

* Pérenniser les clubs existants, leur permettre de retrouver le niveau d’adhérents de 2019 en mettant en avant les précautions sanitaires que chaque club développe
* Envisager des animations pour ré attirer du monde et recréer des moments de convivialité
* Mettre en place de nouvelles activités pour élargir notre panel déjà bien étoffé. Ces activités sont susceptibles d’attirer un nouveau public. Nous pensons à la Marche aquatique côtière qui connait un certain engouement, à une nouvelle approche des jeux de raquettes (pickleball) et balles adaptée aux seniors et à la création de sections multisports propres aux seniors.
* Créer des clubs dans les zones désertes

- en contactant les municipalités pour proposer nos services.

- en prenant rendez-vous avec les comités d’entreprise

-en rencontrant les services « ressources humaines » des grandes entreprises vendéennes

Car la retraite pour tout salarié se prépare d’abord au sein des entreprises.

1. **Communication**

* Ouvrir notre site internet à tout public, le rendre agréable à consulter. Ceci nous permettra d’améliorer notre visibilité sur le département en terme d’image et d’offres de service, de mieux faire connaitre notre fédération, d’exposer nos atouts et points forts pour attirer un maximum d’adhérents dans nos clubs.
* Disposer à l’intérieur de notre site internet d’un espace réservé aux licenciés, espace utilisé pour les échanges de bonnes pratiques, pour les évènements à partager (concours de pétanque, etc) pour les animations à créer.
* Participer aux différents forums annuels des associations, un lieu privilégié pour valoriser nos différentes actions et nos services
* Etre présent à certains salons, qui sont de notre ressort et qui pourrait favoriser la création d’autres clubs.
* Organiser des démonstrations de nos activités dans les clubs qui n’en ont pas ; nous devons être complémentaires par rapport aux autres

1. **Formation :**

* Communiquer sur la formation des dirigeants de clubs (Aspect sécurité, assurance, connaissance de la FFRS et du public senior, gestion d’un club, la communication interne et externe, la comptabilité des associations, utilisation des nouveaux outils de communication) , connaitre les devoirs et les obligations de chacun,
* Poursuivre le plan de formation diplômant pour obtenir le diplôme d’animateur fédéral, ce qui suppose de suivre le cursus de formation mis en place à la FFRS, avec l’agrément de notre Ministère de tutelle. Il faut que dans tous les clubs il y ait suffisamment d’animateurs pour que les activités soient pratiquées dans les règles de sécurité générale et particulière
* Encourager les remises à niveau « animateurs »pour des activités telles que la danse ou la gymnastique
* Partager les expériences des uns et des autres en réunissant les animateurs par discipline une fois tous les 4 ans (Echange de bonnes pratiques et d’expériences)
* Dispenser une formation aux premiers secours (PSC1) à tous nos animateurs et aux différents bénévoles qui assument des tâches au sein de nos associations et assurer un recyclage tous les 4 ans. (voir circulaire du Ministère de l’Intérieur).

1. **Action sociale**

Le rôle social de nos actions est évident, le maître mot est : CONVIVIALITE, sans discrimination d’aucune sorte.

Le but essentiel des associations est de préserver le capital santé de nos adhérents, d’entretenir et d’améliorer leurs capacités physiques, afin d’assurer leur maintien à domicile, de partager un moment convivial de bien-être pour le corps, pour l’esprit.

Toutes nos disciplines sont adaptées à notre public de seniors :

* Favoriser l’intégration des nouveaux arrivants en les accueillant au sein de nos clubs, ceci étant plus marqué dans les zones côtières et rétro-littorales
* Permettre aux adhérents âgés de pratiquer d’autres activités que celles faites antérieurement. Cela leur permettra d’éviter l’isolement social et de maintenir leurs conditions physiques. Nous ne devons laisser personne au bord de la route ;
* Faire en sorte que la cohabitation entre les jeunes et les anciens se passe dans les meilleures conditions pour les uns comme pour les autres ;
* Avoir au niveau des clubs d'autres activités internes (Belote, tarot, atelier peinture) qui ne font pas partie des fondamentaux de la FFRS, mais qui permettent de conserver ou de trouver des adhérents. Ceci permettra aux personnes qui ne peuvent plus pratiquer d'activités physiques de conserver une relation avec le club, et d’entretenir la convivialité existante.
* Développer les interclubs, journée importante pour se retrouver dans la pratique d’une activité, pour déjeuner ensemble et pour échanger entre licenciés.

Telle est la philosophie de notre fédération.

1. **Action Médicale** :

* Organiser des conférences médicales pour sensibiliser un nouveau public aux bienfaits de la pratique des APS (activités physiques sportives), sur des thèmes bien définis à l’avance 🡺une par an au niveau de la Vendée.
* Inciter les clubs à obtenir le Label Sport Santé : actuellement 14 clubs en VENDEE en sont titulaires. Donc motiver les autres.
* Promouvoir le label APA (activité physique adaptée). Seuls 4 clubs vendéens l’ont.
* Créer des SMS (Sports Multi Activités Seniors) dans les clubs. Ces séances s’adressent à des personnes avancées en âge, à des personnes ayant connu un accident de la vie ou fragilisées par une pathologie lourde. Trois séquences distinctes avec des exercices complémentaires composent cette activité :
* Cardio
* Equilibre, Renforcement musculaire des membres inférieurs, Souplesse
* Coordination, Coopération, Mémorisation

En conclusion nous pourrions appeler ces sections E.M.M.A (Equilibre, Mobilité, Mémoire, Adresse)

* Faire connaitre les sections « Activ’Mémoire »existantes. Faire partager aux autres clubs les bienfaits de cette section pour qu’eux-mêmes mettent en place dans leur club respectif une telle section. C’est un programme qui vise à maintenir une plus grande autonomie quotidienne des personnes, du fait des sollicitations de leurs fonctions cognitives et sensorielles.

Le 11 Février 2021

Michel JEHANNO

Président du CODERS 85